

CHARTRE ÉCO-CRÈCHES

Saint-Louis Agglomération (SLA) est engagée dans une politique de transition énergétique et écologique au travers de la labellisation Cit'ergie (European Energy Award).

Cette charte a pour vocation de formaliser les engagements écoresponsables des 4 multi-accueils gérés par SLA : Les Loustics à Ranspach-le-Bas, Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas, Les Trois Cygnes à Landser et Les Lucioles à Sierentz.



Nos engagements sur l'alimentation

- Notre partenaire de restauration propose une part conséquente d'alimentation issue de l'agriculture biologique (27%) composée de fruits et légumes frais, de saison et provenant de circuits courts. Les repas élaborés par une diététicienne sont mixés ou en morceaux et spécialement dédiés à la Petite Enfance ;
- Un repas végétarien est proposé par semaine ;
- Les petits pots sont 100 % issus de l'agriculture biologique ;
- Les commandes sont ajustées avant 8 h 30 chaque jour afin de limiter le gaspillage ;
- Les activités culinaires « fait maison » régulières font partie intégrante du quotidien des enfants.



Nos engagements sur les contenants alimentaires

- La totalité de la vaisselle et des biberons ne contient pas de BISPHENOL A, ni de PHTALATES ;
- Le conditionnement alimentaire est proposé dans des plats en verre ou en inox afin de limiter les emballages plastiques et les portions individuelles.



Nos engagements sur l'entretien et nettoyage de locaux

- La désinfection et le nettoyage des surfaces et des vitres se fait à la vapeur ;
- L'utilisation de produits d'entretien éco-labellisés est renforcée ;
- Les sur-chaussures jetables sont remplacées par des sur-chaussures lavables en coton pour que les familles circulent proprement dans les locaux ;
- L'utilisation de lingettes microfibrilles lavables pour le nettoyage et la désinfection des surfaces est privilégiée ;
- Le suivi de la qualité de l'air intérieur (décret n° 2015-1000 du 17 août 2015) est assuré.



Nos engagements sur les mesures d'hygiène

- Les tenues professionnelles du personnel sont lavées sur place ;
- Le port du masque en tissu lavable aux normes agréées est favorisé dès que cela est possible ;
- Le papier essuie-main se déroule en feuille à feuille pour éviter le gaspillage.



Nos engagements sur l'hygiène corporelle et les soins des enfants

- L'utilisation du savon et de l'eau pour le change de couche et le lavage des mains est favorisée ;
- Nous avons sélectionné un savon hypoallergénique sans parfum, ni PARABENS proposé en distributeur mural (mousse) ;
- Une crème de change est appliquée (uniquement en cas d'irritation) et est fournie par chaque multi-accueil ;
- L'utilisation des serviettes et gants de toilette en éponge est renforcée ;
- Des couches sans substances controversées sont choisies (depuis 2020, avec un fournisseur situé à proximité de Saint-Louis Agglomération).



Nos engagements sur le matériel de puériculture et les jeux

- L'ensemble du matériel de puériculture a été choisi dans le respect des normes européennes de sécurité et d'hygiène ;
- L'achat de jeux et jouets en bois ou plastiques recyclés est prioritaire.



Nos engagements sur le tri sélectif, le recyclage et la réduction des déchets

Le tri sélectif et la récupération font partie des actions quotidiennes. Les enfants y sont aussi sensibilisés à travers des activités et des jeux.

- Des bacs de tri sélectif sont mis en place (verre, carton, papier) ;
- Plusieurs actions « anti-gaspi » sont menées : réutilisation de papier, commandes alimentaires ajustées le jour de consommation, barquettes alimentaires individuelles rendues au traiteur pour valorisation ;
- L'ensemble des documents (contrats, factures) est dématérialisé ;
- Nous limitons l'utilisation de l'eau en bouteille ;
- Des composts installés dans 2 établissements ;
- Les restes alimentaires sont récupérés pour nourrir des animaux (poules, chèvres...) dans 2 établissements ;
- Nous promovons l'emploi des couches lavables auprès des familles en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets de Saint-Louis Agglomération.



Nos engagements sur la consommation d'énergie

- Le chauffage et la climatisation sont régulés ;
- Les appareils électriques choisis sont peu énergivores et nous privilégions les outils stop veille ;
- La sobriété des éclairages et le remplacement des ampoules par des LED dans les 4 établissements s'est effectuée progressivement (2020-2021) ;
- Une connexion WIFI existe uniquement au sein des locaux administratifs (loi L. Abeille : sobriété de l'exposition aux champs électromagnétiques) ;
- L'énergie solaire est exploitée dans un établissement grâce à des panneaux en toiture pour la production d'eau chaude ;
- La consommation d'eau est maîtrisée ;
- Les enfants sont sensibilisés « aux éco gestes » (éteindre la lumière, couper l'eau...).



Nos engagements en matière de jardin pédagogique

- Un jardin potager et un coin des senteurs (herbes aromatiques) seront cultivés ;
- Des actions éco-responsables seront proposées aux enfants à travers le jeu.



Nos engagements à la sensibilisation au respect de l'environnement

Nous ferons la promotion auprès des enfants, des familles, des professionnels et des partenaires de SLA et diffuserons largement cette charte. Nous aurons une approche globale et éco-responsable.

Les multi-accueils de Saint-Louis Agglomération s'engagent dans la transition énergétique et écologique


Les Trois Cygnes
Les Lucioles



Les directrices, le 16/08/2021

Loustics



Tom Pouce







